



**Un prêtre diocésain se trouve dans les geôles de Bertoua. Malgré la présomption d'innocence, les faits qui l'accablent sont graves.**

L'interpellation de l'Abbé Emilien Messina, Curé de la paroisse Saint Esprit Château de Bertoua au quartier Gpokolota et ancien coordonnateur du Codasc Caritas au sein de l'archidiocèse de Bertoua vient remettre au goût du jour, ce débat dont les seuls plus courageux parviennent à prendre position sur la place publique. Un document administratif en provenance de la prison centrale de Bertoua certifie que le prêtre est en détention provisoire depuis le 12 mai 2022 à Bertoua. Les motifs de son incarcération provisoire sont aussi évoqués notamment : « corruption de la jeunesse, viol sur mineure de 16 à 21 et maladies contagieuses », il s'y trouve encore jusqu'au moment de la rédaction de ce papier. Au regard des faits suffisamment graves malgré la présomption d'innocence, l'on est en droit de s'interroger. Comment comprendre que l'on en vienne à ce niveau de dérapage malgré le vœu de chasteté pris au début de la vie et de la mission sacerdotale ? Quels sont les mobiles ?

En effet, les accusations que l'on reproche à l'abbé Messina à Bertoua font l'objet de toutes les conversations, et les avis sont dispersés d'un acteur du feuilleton à un autre. Il est néanmoins établi que le prélat entretenait une relation coupable avec la jeune fille : « Je sais que le père était son petit ami, c'est lui qui l'avait dévié et ce jour-là elle s'était confiée à moi me faisant comprendre qu'elle a perdu sa virginité et que c'est le padre qui en est

responsable », témoigne une amie de la victime. Au cours de notre collecte, il en est ressorti auprès de plusieurs témoignages que le père Messina est un redoutable carnivore sexuel car il ne résiste à aucune gente féminine, et le nombre des plaintes qui afflue en ce moment auprès des autorités policières, en témoigne le chauffeur du prélat : « C'est quelqu'un qui n'a aucune qualité d'un homme de Dieu, du moins sur le plan sexuel, il court après toutes les femmes, au point où les paroissiens n'ont plus de respect pour lui », confesse le président du conseil paroissial de l'église. « Je crois que chaque corps de métier, et chaque être humain a ses défauts, je crois qu'il est important de s'attarder sur ses qualités et voir dans quelles mesures on peut l'amener à corriger ce qui est mauvais, c'est vrai nous le savons tous c'est qu'il aime les femmes, au lieu de s'apitoyer et saisir les autorités, il faut mieux de chercher les voies et moyens pour qu'il change, encore que c'est un homme de Dieu, il va facilement changer si nous nous mettons tous à l'œuvre », relate Marie Mélanie Assiagon.

De l'autre côté, une autre frange de la population proche du prélat ne cède pas à la véracité des faits et tente à tous les coups de soutenir l'innocence de l'homme de Dieu : « Je sais que c'est un être humain, mais je ne lui ai pas encore retrouvé dans des tels actes avec une petite fille dont il peut être le géniteur vraiment je ne crois pas qu'il est capable d'un acte pareil. En plus c'est un homme de Dieu que je n'ai pas encore suivi une rumeur qui le concerne par rapport aux femmes », laisse entendre Valère Jingué, le responsable de l'économat à la paroisse Saint Esprit Château Gpokolota. Les examens médicaux de l'abbé par rapport au Vih sont négatifs alors que la fillette a un résultat positif, selon une source proche du dossier le prélat a néanmoins reconnu avoir eu une relation avec la fillette, une relation qu'il a interrompue depuis deux ans. Cette affirmation, loin élucider les uns et les autres, soulève plutôt quelques interrogations comment le prêtre peut-il détourner une fillette de son âge alors qu'il est censé la protéger fut-elle encore sa servante de messe. Pour l'instant la situation reste calme dans la grande famille catholique à Bertoua, mais on annonce déjà le début de la mobilisation du clergé à travers un mouvement dénommé : « pas de messe sans libération du frère »

L'Archidiocèse de Bertoua n'a pas encore réagi jusqu'à cet instant, mais un haut responsable de l'archidiocèse de Bertoua qui requiert l'anonymat nous confie : « Le saint siège a déjà réagi, je peux vous rassurer qu'il n'y a pas d'incarcération d'un prêtre sans l'avis du Saint Siège ». Mais, selon des sources informelles la libération du prélat a été ordonnée, mais la décision tarde à être exécutée juste parce que le procureur de la République est en déplacement.

## Le Jour

---